



13/2018

**JOYEUX NOËL ET
BONNE ANNEE
À TOUS.**

FRESSINFO

EDITORIAL



Fressinoises, Fressinois,

Encore une année qui s'achève et pour nous sera marquée d'une pierre blanche avec la fin de notre projet de réhabilitation des friches de la mairie. Vous découvrirez le bilan de cette action en page Intérieure.

Il reste également à lui donner un nom à ce nouvel espace qui est donc ouvert à tous et aux associations. Alors nous attendons vos suggestions, sérieuses, cependant.

Nous sommes à quelques mois d'une nouvelle échéance électorale qui vous amènera à renouveler le conseil municipal. En attendant il nous reste encore quelques mois pour conduire nos derniers projets. Comme vous pouvez le constater le nouvel éclairage public va nous faire faire de substantielles économies. Il sera étendu à toutes les rues du village en 2019. Toujours sous l'égide des TEPCV. Autre projet qui devrait voir le jour en 2019 avec un nouveau service offert à la population et la création d'un point e-administration en mairie. Nous avons sollicité une subvention du Conseil Départemental. Il s'agira de permettre aux personnes dépourvues d'ordinateurs ou novices dans ce domaine de faire toutes leurs démarches administratives par internet. La réhabilitation de la décharge suit son cours. Une réflexion est également conduite pour un équipement d'accueil jeune enfant (EAJE). Je vous souhaite de bonnes fêtes de fins d'année.

Claude Vergeot.

Priorité à l'école

Pour les derniers mois de notre mandat nous allons mettre en œuvre nos ultimes « promesses » : c'est-à-dire notre école du village, la réfection de nos rues mais aussi les vestiaires du stade Firmin Caron, qui se dégradent sérieusement. Il s'agira de saisir, toutes les opportunités qui se présenteront à nous dans le domaine du financement et des subventions.

Avec, en priorité, l'école qui a pris du retard.

En effet depuis 2014 nous avons travaillé sur le dossier sous la présidence de Jean-Jacques Hilmoine jusqu'en 2016 dans le cadre du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de Fruges.

Dans ce cadre, une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) prévoyait la construction de logements et d'un regroupement pédagogique concentré sur les terrains jouxtant la salle municipale Delépine.

Nous avons délibéré en ce sens dès notre arrivée à la tête de la commune

Or après la fusion le vent a tourné avec la nouvelle présidence de la Communauté de communes, maintenant du Haut-Pays du Montreuillois, qui a alors abandonné tous les projets sur le Frugeois pour ne conserver que ceux d'Hucqueliers !

Nous le pressentions après de nombreuses réunions avant la fusion et dès 2016 nous avons demandé à l'Agence d'urbanisme de Saint-Omer de nous présenter un pré-projet. Donc nous avançons tout doucement sur ce dossier car entre deux il y a eu la réhabilitation des friches derrière la mairie. (Voir page suivante).

Des tablettes tactiles pour les enfants ou dictionnaires numériques



En lieu et place des dictionnaires, la municipalité de Fressin offre désormais des tablettes tactiles pour les enfants entrant en CE2. Une façon de se projeter de plein pied dans le monde moderne et de s'initier aux nouvelles technologies avec un outil performant mais à la portée de tous. Ce samedi donc après la cérémonie officielle au monument aux morts, le premier magistrat de la commune Claude Vergeot et JérémY Anselin, conseiller municipal, ont remis 6 tablettes aux petits écoliers de Fressin.

Des enfants qui ont été gâtés avec une distribution générale de bonbons et autour des jeux traditionnels permettant de remporter de beaux lots. Les adultes n'ont pas été oubliés non plus et ils ont pu prolonger cet instant convivial autour du verre de l'amitié.

La Musique de Fressin, sous la baguette de François Henguelle, et les anciens combattants représentés par leur président Jean-Marie Legrand, rehaussaient de leur présence cette belle manifestation qui s'est déroulée sous un chaud soleil.

Priorité à notre école (suite et fin)

Nous avons donc du changer de fusil d'épaule et nous sommes partis sur une rénovation-réhabilitation de notre école.



Nous avons reçu plusieurs scénarii, photos et voici peut-être ce à quoi notre école pourrait ressembler ! Mais bien évidemment il ne s'agit que l'une des propositions faites par l'AUD de Saint-Omer. Et rien n'est décidé pour l'instant. Mais on ne voit pas comment l'on pourrait remettre ce projet en question compte tenu de la vétusté du bâtiment et surtout pour que notre belle jeunesse puisse étudier dans de meilleures conditions matérielles possibles.

L'AUD n'a malheureusement pas eu le temps de rendre sa copie intégralement puisque là aussi le choix a été fait par la nouvelle gouvernance de se passer de ses services.

Le cabinet Hellio de Fruges a pris le relais et nous attendons maintenant son chiffrage. Tout en sachant que, si à l'avenir il advenait que l'école ferme ses portes, l'immeuble restauré pourra servir de logement.

Nous avons déjà commencé notre « quête » de subventions auprès de la Communauté de communes dans le cadre du contrat de ruralité, tout en se montrant très vigilant sur d'éventuels appels à projets (comme pour les TEPCV), etc. A suivre donc !

TEPCV : un nouvel outil pour le village.

Fressin (620 habitants) est l'un des rares villages à avoir été lauréat. Les actions de ce TEPCV ont pour effet de réduire les consommations d'électricité (éclairage, chauffage). En outre dans le cadre du renouvellement d'énergie et de la transition énergétique (panneaux solaires) et de la production d'électricité en auto consommation collective, de faire de belles économies. Mais également de supprimer deux points noirs énergivores. Notre démarche commencée en 2015 avec la rénovation BBC-HQE de notre salle municipale est parfaitement adaptée à la transition énergétique que nous allons poursuivre avec la rénovation de notre école publique qui accueille une centaine d'enfants.. Grâce à l'autoconsommation d'EnR nous devrions économiser en achat de fioul, d'électricité et de gaz, 3 500 € environ par an, soit environ 40 à 50% d'économie. Avec toujours dans le cadre des TEPCV, sous l'égide de la Communauté de communes, la rénovation complète de notre éclairage publique, en attendant l'extension à tout le village en 2019, financé à 80%. Le remplacement des anciennes ampoules en mercure en leds permettra d'économiser plus de 55 à 70% d'énergie soit 2 000€. Voici le bilan comptable financier définitif ; A noter qu'il nous manque les 30 000 € de subvention prévus au démarrage de la Communauté de communes qui a annulé les fonds de concours.

SUBVENTIONS		DEPENSES ANNEXES					H.T.	TVA	TTC	
Subv obtenues			H.T.	TVA	TTC					
TEPCV 1 100 487	86 826 €	Architecte	35 115 €	7 023 €	42 138 €	Lot 1 Gros œuvre	109 613 €	21 923 €	131 536 €	
						Lot 2 charpente bois	24 870 €	4 974 €	29 843 €	
TEPCV 2 98 880	92 374 €	M3C	4 080 €	816 €	4 896 €	Lot 3 Couverture étanchéité	34 929 €	6 986 €	41 914 €	
		SPS Camon	1 342 €	268 €	1 610 €					Lot 4 menuiserie extérieur
FDE	17 724 €	Gazette 1	473 €	95 €	569 €	Lot 5 menuiserie	16 849 €	3 370 €	20 219 €	
		Amiante	200 €	40 €	240 €					
Conseil 62 CEE	87 500 €	étude sol	428 €	86 €	513 €	Lot 6 platrerie iso.	32 284 €	6 457 €	38 740 €	
	4 516 €		Gazette : 2	463 €	93 €					557 €
CCHPM	0*					Lot 7 carrelage faïence	13 400 €	2 680 €	16 080 €	
SPANC	4 822 €	Campagne Pierres	5 252 €	0 €	5 252 €					
Région	29 700 €	Pierres	4 264 €	853 €	5 117 €	Lot 8 Peinture	6 624 €	1 325 €	7 949 €	
TOTAUX	323 462 €	Sous/totaux	51 617 €	9 273 €	60 892 €	Lot 9 enduit	4 415 €	883 €	5 297 €	
TOTAL subventions		TRAVAUX					Lot 10 Assainissement	15 579 €	3 116 €	18 694 €
		AUTRES		BÂTIMENTS						
C.D.	8 000 €	Archives	33 536 €	6 707 €	40 244 €	Lot 11 Electricité	59 448 €	11 890 €	71 338 €	
DETR	13 826 €	toit bureau, trottoirs, etc. Total	21 769 €	4 354 €	26 123 €					
Total	21 826 €		55 306 €	11 061 €	66 367 €	Lot 12 Chauffage etc	67 641 €	13 528 €	81 169 €	
Total Recettes	21 826 €						411 558 €	82 311 €	493 868 €	
SUBVENTIONS TOTALES		A CHARGE POUR LA COMMUNE				DEPENSES TOTALES HT				
345 289 €		173 191 €				518 480 €				





De la bel ouvrage sur les berges de la Planquette.

La municipalité de Fressin poursuit son projet d'embellissement du village tout en soignant son environnement avec ses partenaires institutionnels habituels, le Conseil départemental, le syndicat mixte Canche et Authie (Symcéa) et l'association d'insertion Euréka. Il concernait en cette fin d'année à des travaux de défense de berge le long de la Planquette. Avec des travaux de fascinage en double pallier sur certains tronçons sur un linéaire de 400 m à la sortie de Fressin jusqu'à l'entrée de Planques. La finalité du projet étant aussi de préserver la berge de toute forme

d'érosion, d'assurer la protection de la chaussée, et la sécurité. C'est donc le Département qui a procédé à l'étude du chantier sur plan, le suivi des travaux et bien-sûr le financement ce qui n'est pas pour déplaire au maire de la commune Claude Vergeot. Sept salariés dont un encadrant ont effectué ce travail sur une semaine pour la pose sur chantier et deux semaines en amont pour la préparation des végétaux soit trois semaines de travail pour les personnes engagées dans un parcours d'insertion. L'entreprise Husson TP de Contes est également intervenue pour les travaux de mise en place des pieux et terrassement et apport de terre végétale. Ces travaux ont été réalisés dans les délais prescrits par la Police de l'eau, du 15 au 31 octobre.



Remettre au goût du jour l'auto stop avec Rézo pouce.

La Communauté de communes du Haut-Pays du Montreuillois a décidé d'adhérer au dispositif « Rézo pouce » pour faire de l'autostop un mode de déplacement comme les autres.

Pour que chacun puisse bouger « quand il veut, où il veut ». Tout en développant les valeurs de solidarité, de partage, de confiance avec une solution pour bouger souple, efficace, qui facilite la liberté de mouvement tout en encourageant à tester le stop dans un cadre rassurant : entre voisins, pour vos courses du quotidien dans les commerces de proximité...

L'autostop n'est pas la solution pour tous les trajets, mais c'est une option pour rejoindre la gare, rentrer du lycée, aller au cinéma, à la mairie...

Mais aussi un moyen pour préserver l'environnement. En augmentant le nombre de personnes dans les voitures, au lieu que chacun prenne la sienne, Rezo Pouce contribue à diminuer l'empreinte carbone. Il ne s'agit pas de bouger moins, mais de bouger mieux, de prendre conscience qu'une voiture peut s'ouvrir et se partager. La réalité rurale fait qu'il est difficile de se passer de voiture, la mise en place de transports en commun n'est pas pertinente.

L'association Covoiturons sur le Pouce est à l'origine du Rezo. Depuis 2010, elle développe, expérimente, corrige, pour que chaque territoire bénéficie de son expertise. En développant la confiance des usagers qui doivent s'inscrire (passagers et co-voitureurs), la convivialité, l'efficacité et l'éco responsabilité : à 2 ou 3 dans la voiture, on divise d'autant l'empreinte carbone !

Pour la Communauté de communes, Stéphane Millauriaux est chargé de mettre en place ce dispositif. Plusieurs emplacements sont prévus dans la commune et seront matérialisés pour ce panneau reproduit. Rue de la Lombardie, à l'intersection des RD 154 et 155.

Fressin conserve 3 fleurs au palmarès des villes et villages fleuris

Le concours des villes et villages fleuris est un concours créé en 1959 en France pour promouvoir le fleurissement et les espaces verts urbains. Originellement piloté par les services de l'État, sa coordination nationale en est assurée depuis 1972 par le Comité national pour le fleurissement de la France, rebaptisé Conseil national des villes et villages fleuris en 2001. Il est ouvert à toutes les communes de France. Les récompenses vont de 1 à 4 fleurs. Ainsi, les communes de 1 à 3 fleurs sont désignées par le comité régional. Ce comité peut sélectionner les villes susceptibles d'obtenir une récompense supérieure comme la quatrième fleur et le Trophée « Fleur d'Or » qui sont attribués par le conseil national. Comme le Touquet, Montreuil, dans l'arrondissement. Le petit village de Fressin n'en est pas encore à ce niveau et se contente bien volontiers de ses 3 fleurs et c'est le seul de la Communauté de communes du Haut-Pays du montreuillois à avoir atteint un tel niveau avec Bourthes, 1 fleur seulement.



Le fleurissement est donc une longue tradition à Fressin qui remonte à 1959 à l'initiative du ministre du tourisme de l'époque Robert Buron qui crée le concours des villes et villages fleuris de France. Sous l'impulsion de son maire Henri Nicolle, l'un des pionniers du fleurissement de Fressin et précurseur, la population est

invitée à fleurir sa maison, sa façade, un coin de rue... Après une troisième place au niveau départemental en 1962, Fressin obtient un an plus tard le prix de l'arrondissement et du Pas-de-Calais et le 5^{ème} national.

Mais en 1965 le bénévolat s'essouffant un Syndicat d'initiative, présidé par Emile Denoyelle, est créé pour pérenniser le fleurissement. Le jardin du presbytère est réquisitionné pour la plantation de semis. En 1972 les critères évoluent et portent davantage sur la plantation d'arbres, la restauration des maisons anciennes... Trois ans plus tard Fressin obtient sa 2^{ème} fleur. En 1984 un nouveau virage s'opère et la municipalité s'investit davantage dans le fleurissement en embauchant du personnel : Micheline Anselin au côté des bénévoles. En 1993, nouveau changement la municipalité se retrouve seule et Thérèse Hedin succède à Micheline et laissera une empreinte indélébile dans le fleurissement du village. Sans oublier les employés communaux dont Joseph Alexandre. En 2002 ses efforts sont récompensés par une 3^{ème} fleur. Désormais le cadre végétal et environnemental sont privilégiés ainsi que la gestion de l'eau, la voirie, la propreté. Les vivaces entrent pour une bonne part dans le fleurissement. Depuis 2014 la nouvelle municipalité, sous l'impulsion de ses adjoints Claude Delépine et Jean-Noël Belval, a consenti un nouvel effort dans ces domaines et étendu à l'ensemble des rues, la tonte, le débroussaillage.

Des tables de pique-nique ont été disséminées également aux quatre coins avec des aires de repos aménagées. L'environnement et la propreté sont devenus les deux priorités de la municipalité. Un vaste projet de renforcements des berges en génie végétal, et la plantation de saules le long de la Planquette, est actuellement conduit avec le Symcéa et l'association Euréka. Désormais c'est une employée titularisée à raison de 25 heures semaine à l'année qui a pris le relais, secondée en pleine saison par une, voire deux personnes sur le terrain. Mais le bénévolat tient encore une bonne part. En effet, à notre grande satisfaction de plus en plus d'habitants de la commune se mobilisent pour soigner leur environnement par des gestes citoyens et beaucoup de civisme. Certains ont même pris en charge l'entretien des rues bordant leur propriété et au-delà...



Pour le 11 novembre les cloches ont sonné 11 minutes à 11 heures précises

Remarquable et mémorable cérémonie pour la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918. L'association des anciens combattants qui réunit les villages de la vallée de la Planquette d'Avondance à Wambercourt en passant par Sains-les-Fressin, avait vu les choses en grand cette année sous l'impulsion de son président Jean-Marie Legrand. Avec des décorations dans toutes les rues du village.

Ce dimanche à l'heure du rassemblement il y avait énormément de monde pour défiler de la salle municipale Georges Delépine jusqu'à l'église Saint-Martin. Avec en tête la musique sous la baguette de François Henguelle, les porte-drapeaux dont six drapeaux portés par des petites-filles d'anciens combattants, les sapeurs pompiers honoraires, les enfants des écoles, les élus des cinq villages avec leur écharpe et la population.

Après l'office religieux célébré par l'Abbé Caresmel, les cloches ont sonné pendant 11 minutes, à 11 heures précises. Puis le cortège est retourné à la salle municipale pour une aubade de la musique, des chants patriotiques par les petits écoliers et enfin le vin d'honneur offert par les cinq villages. La fête s'est poursuivie l'après-midi par les traditionnelles et démocratiques agapes fraternelles, remises à l'honneur pour la circonstance.

Une journée dont on se souviendra dans les annales de la commune.



Extraits du discours du Président Jean-Marie Legrand : « le 11 novembre 1920 a eu lieu au cimetière la construction du monument aux morts de notre villages où 40 poilus sont morts. Ce monument est particulier dans le sens où il nous renvoie à des racines proches, à de souffrances, à des peines cicatrisées qui ont eu un profond retentissement dans nos familles. A chaque commémoration du 11 novembre 1918 nous relisons les noms des soldats morts pour la France.

Qui étaient-ils ? Ils avaient entre 20 et 40 ans, célibataires ou mariés, ils ont participé à toutes les batailles. Ils ont subi des épreuves horribles. Après avoir vécu tout cela ils sont revenus à une vie plus paisible, essayant d'oublier l'horreur des hommes qui se déchirent, leurs souffrances et leurs espoirs déçus.

On parlait très peu d'eux. On les alignait droit devant le monument où étaient gravés en lettres de deuil noires le nom des camarades qu'ils avaient vu partir. Et puis graduellement empotés par le temps, ils quittèrent la colonne des vaillants guerriers qu'ils furent au combat et restèrent en paix.

Ils manquaient à l'appel nos poilus.

Au milieu des milliers de tombes alignées au cordeau, sous un caveau de marbre digne des grands soldats qu'on ne veut oublier et qui a pris tant de 20 ans à notre mère patrie, vous êtes devenus des exemples de courage et de vertu.

L'ultime soldat de 14-18 ne partira pas seul, lui vieillard de plus de 100 ans, parce que lui s'est battu et que des millions de ses amis sont morts pour que vive la patrie. »

Du côté des associations locales



Le climat est au beau fixe pour les U15 de L'Union sportive Créquy-Fressin.

La saison footballistique a repris ses droits pour le plus grand bonheur des jeunes. Avec un effectif de 19 joueurs les U15, encadrés par Guillaume Huyghe, secondé par Jean-Marie Farcy et Claude Vergeot, ainsi qu'Alain Leroy pour les entraînements

de communes, ont effectué un excellent début de saison. Un effectif riche qui offre de belles perspectives pour l'entraîneur Guillaume Huyghe et lui permet, tout en faisant tourner son effectif, d'échafauder plusieurs stratégies en compétition. C'est aussi parfois un casse-tête au vu de l'assiduité et de la motivation des jeunes tant au niveau des matchs que les entraînements qui eux ont repris depuis le 16 août.

Après une bonne préparation physique et 3 matchs amicaux (soldés par deux victoires et une courte défaite contre Montreuil), l'équipe est actuellement invaincue en championnat et en coupe avec 3 victoires et un nul. Elle occupe la 4^{ème} place au classement général avec un match en retard face à Lumbres B, en embuscade à 3 points du leader Bourthes. Elle est en outre qualifiée pour le second tour de la coupe Défisport, avec un match en déplacement à Quiestède le 27 octobre.

Ces résultats sont également le fruit d'un amalgame réussi entre U15 première et deuxième année. Avec trois buts encaissés la défense est le point fort à l'heure actuelle avec les deux gardiens Martin Legrand, et Aurélien Wallon, bien protégés il est vrai par Simon Briche, Alexandre Jambou, Léo Delahaye, Ewan Desmarest, Jacob Pruvost. Mais c'est bien souvent au milieu du terrain avec une pléiade de joueurs tantôt offensifs, tantôt défensifs, que se fait la différence.

Avec Louis Lainé, Rémi Branquart, Yamine Mammeri, Erwan Hanocq qui montrent l'exemple et le chemin à suivre pour leurs jeunes partenaires 1^{ère} année : William Régnier, Paul Gobeau, Alban Courtin, Rémi Cios et Sylvain Huyghe. Avec 19 buts en 3 matchs, l'attaque tourne à plein régime avec Dylan Ogez qui s'éclate cette saison, ainsi que Charli Cardon et Lucas Saily. En espérant que la bonne série continue, Guillaume Huyghe souhaite surtout que ses joueurs conservent le même état d'esprit, «de solidarité et de camaraderie».



Une soirée gastronomique et festive réussie.

Il a régné une chaude ambiance au traditionnel repas de fin d'année. Avec la participation de nombreux joueurs et supporters et plus de 150 convives ayant répondu à l'invitation du président Patrick Paquez. Et une ambiance festive avec la jeunesse triomphante de l'USCP repartie sur de nouvelles bases. En effet les dirigeants aux premiers rangs desquels Sébastien Delcuse, entraîneur de l'équipe A, ont établi de nouvelles règles. Et elles commencent à porter leurs fruits.

LA PAGE Du Club de l'Amitié de Fressin-sains-Planques.



Nous pensons déjà à la galette des rois qui se déroulera en 2019, le mardi 8 janvier. Revenons à l'année qui se termine. En mars ont eu lieu le concours de cartes et l'assemblée générale. Ensuite nous avons fait le point et préparé les différentes rencontres suivant nos disponibilités financières. Début avril nous nous sommes rendus à Fruges pour une séance théâtrale organisée par la Coordination. Puis pour les journées interclubs la

première semaine de juin qui rassemblent beaucoup d'adhérents pour un repas spectacle. Et récemment à Tournehem pour le repas dansant toujours très apprécié des nombreux Convives. Le traditionnel repas du club s'est déroulé à la salle Georges Delépine avec un très bon menu qui a satisfait les personnes présentes. Nous lançons un appel aux nouveaux retraités à venir nous rejoindre : ils seront les bienvenus. Nous voilà arrivés à l'aube de la nouvelle année et l'occasion de rencontres festives et familiales.

Joyeuses fêtes et bonne année 2019.

Le Président.

LA PAGE DU FOYER RURAL.



le full contact pour apprendre se défendre.

Rentrée en ordre dispersé au Foyer rural de Fressin dont certaines sections ont du déménager, comme la section de full-contact qui se retrouve à la salle de l'association rue du Marais. Et plus particulièrement pour la pratique de la boxe thaïlandaise, ou boxe-thaï, un art martial classé en Occident parmi les boxes pieds-poings. Ses origines remontent environ au XVe siècle. Sport de combat et de loisirs le « muay thaï », boxe du peuple, est donc une discipline qui associe des techniques de coups de pied, de coude et de genou proches du karaté, les coups de poing de la boxe anglaise. En plus des

frappes, il autorise les saisies et projections au sol proches de celles du judo. Les coups peuvent être portés sur l'ensemble du corps (figure, buste et jambes). Mais pour Francis Guinot, éducateur-entraîneur diplômé, ancien double champion de France poids lourds, il s'agit d'acquérir également les rudiments de base de self-défense et les différentes techniques permettant de faire face à une agression physique. Les bienfaits du sport sont nombreux. Ils permettent d'assouplir son corps, de se muscler et de perdre du poids, en gagnant en agilité. Ils apprennent en outre à mieux gérer ses réflexes et à obtenir une meilleure coordination dans les mouvements. Par ailleurs, ils sont un excellent moyen de développer son self-control et d'apprendre à gérer ses émotions, tout en évacuant le stress et les tensions. En acquérant force physique et mentale, on se sent mieux dans sa peau.

Les cours se déroulent les lundi et jeudi avec un certificat médical obligatoire. Contact : 03 21 81 17 25.

LA PAGE DU FOYER DE LA PLANQUETTE DE L'APEI :



Il était une fois : C'est par un beau samedi de septembre et dans la continuité de l'atelier lecture mis en place au sein du foyer La Planquette à Fressin que 15 résidents sont allés à la rencontre de conteuses talentueuses, dans le cadre des « Conteurs en campagne ». Soleil, bonne humeur, découverte étaient au rendez-vous. Le groupe a pu découvrir l'imprimerie ancienne et écouter des contes en Yourte et en caravane. Certains se sont également initiés au tir à l'arc. De belles rencontres ont été faites !



Ballade à Amiens : Par un beau « lundi au soleil », 16 résidents du foyer la Planquette à Fressin sont allés découvrir une partie de la ville d'Amiens. Après une balade en barques au sein des Hortillonnages, le groupe a pu aller voir la somptueuse cathédrale, en visite libre. Découverte, culture, amusement et bonne humeur étaient au rendez-vous !

LA PAGE DE L'ASSOCIATION DU CHÂTEAU DE FRESSIN.

Ouvert d'avril à septembre

Un site exceptionnel à parcourir en famille et une façon originale de vous plonger dans l'histoire locale. Le droit d'entrée comprend la visite visio-guidée interactive (*Prêt de smartphone pour la visite*) à travers le parc fleuri de trois hectares orné de jardins à thèmes, les vestiges du château et leurs souterrains et l'exposition interactive sur les châteaux forts.

N'hésitez pas à venir le découvrir !



Un accueil touristique de proximité

Dans l'espace accueil-boutique situé en face des vestiges, nous nous faisons le relais d'Offices de Tourisme en vous conseillant et vous mettant à disposition des services (documentation touristique, borne multimédia d'accès à Internet, grand écran sur les animations du moment).

De plus, le Château de Fressin est le point de départ idéal pour découvrir le **sentier d'interprétation de la Route de la Pierre** dont le carnet d'aventure est à retirer à l'accueil. Enfin, le sentier de randonnée pédestre de la Chevette est accessible à proximité du château.

Les rendez-vous incontournables

Notez deux dates incontournables sur votre agenda. Deux animations organisées par l'association du château : le spectacle pyrotechnique **Folle nuit du monde** et l'événement familial **Château en fête** le premier dimanche d'août qui rassemble artistes, artisans et associations.

Merci à la communauté de Communes du Haut-Pays du Montreuillois pour son soutien et sa confiance et merci aussi à tous les bénévoles qui nous ont aidés d'une manière ou d'une autre.

En 2018, nous vous donnerons rendez-vous les 2 et 4 août pour ces deux manifestations !

Venez aussi découvrir le château lors **des Journées européennes du Patrimoine en septembre !**

Informations pratiques :

Ouverture aux individuels à partir d'avril jusqu'à la fin septembre. Ouvert du mardi au dimanche, de 14h à 18h - Fermeture hebdomadaire le lundi.

L'**accueil des groupes** est possible sur réservation toute l'année, notre offre étant ciblée depuis les jeunes publics jusqu'aux seniors. **Tarifs** (hors manifestations) :

Tarif plein : 4,50 € - Tarif réduit (Enfants 6-15ans, dem. d'emploi, personnes handicapées) : 3,00 € - Famille gratuit à partir du 3^{ème} enfant - Gratuit pour les Fressinois

Renseignements au 03 21 87 56 11 Notre site : www.chateaufressin.jimdo.com – Courriel :

association@chateaufressin.fr Retrouvez-nous désormais sur Facebook : www.facebook.com/chateaufressin



LAPAGE DES AMIS DU PATRIMOINE :



Les Amis du Patrimoine de Fressin et des environs

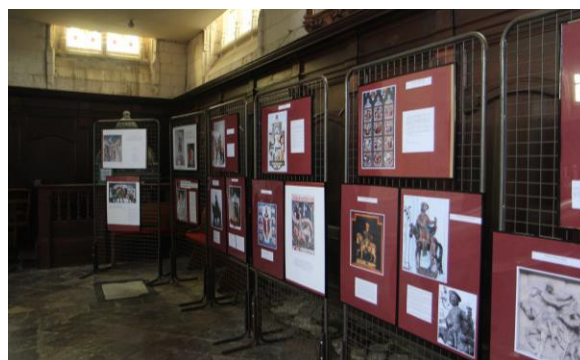
Quelques manifestations ont jalonné ce deuxième semestre de l'année.

Le samedi 7 juillet 2018, à l'initiative de la paroisse et de notre association a eu lieu la **Nuit des Eglises** où ont été ouvertes au public les églises d'Avondance, Planques et Wambercourt avant de revenir à Fressin.

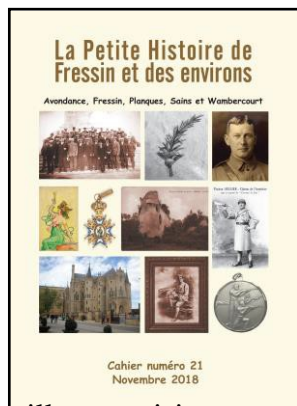
A Fressin, Bernard Saison, organiste venu de Campigneulles-les-Petites a expliqué le fonctionnement de l'orgue récemment révisé et joué quelques morceaux. Puis le verre de l'amitié a été offert par la municipalité de Fressin.



Les 15 et 16 septembre aux **Journées du Patrimoine**, une exposition sur la vie de saint Martin, à travers des œuvres d'art de nos régions a été proposée. En voici quelques photos.



Le 30 novembre à 18 h, c'est la soirée de **présentation de notre revue n°21**.



Un diaporama montre des photos illustrant les articles. Au sommaire : Fleurs d'Armes : bleuet et coquelicot ; les poilus des monuments aux morts de Planques, Sains et Wambercourt ; l'abbé Delétoille en 14/18 ; les anciens combattants ; la boîte mystérieuse de Léopold Allexandre ; les jardins médiévaux de château : l'absinthe ; Un ball-trap nocturne à Fressin en 1976 ; le chemin de Compostelle en Espagne ; la chronique météorologique 2017 ; les cartes postales de Fressin ; le jeu photo.

A noter qu'un **calendrier 2019** avec des cartes postales anciennes de Fressin et des villages voisins est proposé par notre association et vendu au prix de 15 €. Vous pouvez commander notre revue et le calendrier auprès de Charles Hiel, notre trésorier.

Contact : 03 21 90 63 50

ou 03 21 86 02 30

ou amispatrimoinefressin@orange.fr

LA PAGE D-AVOTRA FRANCE

Le **19 août 2018** s'est tenu à Fressin au stade Firmin Caron un événement sportif inconnu jusqu'alors qui a rencontré un vif succès : un **tournoi de football en marchant** (que nous avons appelé « **walking football** »).

Nous avons bénéficié du soutien et de la disponibilité de Mr Patrick Paquez, président du club de foot et de Franck et Antoine Cardon pour leur frigidaire.

Notre objectif était de permettre à des hommes et des femmes, des enfants, de découvrir cette inédite pratique du foot. Nous souhaitions partager cette journée dans un esprit festif et solidaire. Joueurs et spectateurs ont salué cet état d'esprit.

L'organisation de cette manifestation sportive inhabituelle a été possible grâce à la présence de nombreux bénévoles **QU'ILS EN SOIENT TOUTES ET TOUS REMERCIES !**

Nous remercions les entreprises frugeoises Macquet, Ostwind, Penez-Herman pour leur sponsoring.

La réussite de ce tournoi nous incite à le reconduire l'année prochaine : le 18 août 2019 (les inscriptions se feront dès le début du mois d'août).

Les membres de l'association Avotra France se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne fin d'année 2018.

Pierre Branquart

Les autres rendez-vous de l'association pour l'année 2019 :

06 janvier 2019 : thé dansant à Fruges

23 mars 2019 : repas dansant à Créquy

18 août 2019 : walking football à Fressin

22 septembre 2019 : thé dansant à Fruges

23 novembre 2019 : repas gastronomique à Fruges

La mise en place du prélèvement à la source à partir du 1^{er} janvier 2019 ne modifiera pas votre droit à la déduction d'impôt. Nous vous ferons parvenir un reçu fiscal permettant d'en bénéficier.



LA PAGE DU COMITE DES FÊTES :

Magnifique journée sous la chaleur pour notre 1ère participation à la course de caisses à savon du 27 mai de lebiez.



Engagée en catégorie folklorique avec 3 autres caisses ayant chacune un style bien différent, EL'BARQUE DE L'PLANQUETTE, emmenée par ses deux équipages Sébastien Delcuse/Aurélien Wallon et Hélène Pichonnier/ Erwan Hanocq, termine à la troisième place.

Tandis que,
"CH'CATIAU
D'FARSSIN"
avec Hugo

Delcuse/Baptiste Warembourg et Jacques Hanocq/Louise Mayeur, termine à une honorable deuxième place dans le challenge inter-villages. Challenge composé également de quatre postulants au titre de plus belle caisse.



La ducasse ainsi que le voyage à Paris cet été ont connu un beau succès avec la visite du musée Grévin, balade en bateau mouche ainsi qu'un temps libre au jardin des Tuileries.

Le comité a convié fin novembre les bénévoles pour une partie de bowling à Hesdin suivie d'un apéro dînatoire à la salle municipale Georges Delépine.



Nous finirons l'année avec le téléthon le samedi 8 décembre avec le lavage voiture, balade en calèche, baptême moto en can am spyder, javelot, ventes diverses, etc.

**Buvette et restauration : assiette saucisse ou merguez frites 5.00€
américain saucisse ou merguez frites : 5.00€**

Vous souhaitant au nom de tous les membres du Comité de bonnes fêtes de fin d'année.

LA PAGE DE L'AVENIR FRESSINOIS :

Nous avons comme à l'accoutumé démarré 2018 par les soirées théâtrales. Un public chaleureux et qui répond toujours présent nous encourage à redoubler d'efforts pour offrir chaque année des prestations de qualité. Ces soirées théâtrales requièrent une implication très importante de nos musiciens, des amis de l'association qui nous rejoignent toujours aussi fidèlement ainsi que des parents et tous s'en trouvent largement récompensés par votre présence et vos chaleureux applaudissements.

Puis les traditionnelles célébrations du 8 mai et du 14 juillet. La retraite aux flambeaux et le feu d'artifice ont dû malheureusement être annulés cette année pour cause de sécheresse intense. Notre concert a lieu cette année le samedi 26 mai à la salle George Delépine avec la présence de nos amis de l'harmonie de Maroeuil. Nous les remercions de leur présence. Un grand merci à toutes et à tous pour vos chaleureux applaudissements qui nous encouragent chaque weekend à répéter assidument. Notre prochain concert de gala aura lieu le **samedi 25 mai 2019**.

Notre été fut l'occasion comme d'habitude d'organiser la Brocante de Fressin le dimanche 8 juillet. Le beau temps a été de la partie, les exposants et les chineurs en ont profité pour faire de bonnes affaires. Notre prochaine brocante aura lieu le **dimanche 7 juillet 2019**.

Tous nos jeunes musiciens ont passé en juin leurs examens de musique dans les locaux du Collège Jacques Brel de Fruges. Nous pouvons les féliciter pour leur travail, leur investissement, leur motivation et leur réussite. Nous leur remettons leurs diplômes lors de la première soirée théâtrale.

L'orchestre des 4 Harmonies s'est à nouveau réuni cette année pour animer la seconde partie de la fête de fin d'année de l'Ecole Intercommunale de Musique du Canton.

Nous avons repris le chemin de notre nouvelle salle de répétition qui se situe désormais à « l'Espace Culturel » en septembre afin de préparer notre Sainte Cécile qui a eu lieu le dimanche 11 novembre en collaboration avec la chorale paroissiale et les pompiers qui fêtaient leur Sainte Barbe. Un 11 novembre particulier cette année puisqu'il marquait le centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale.

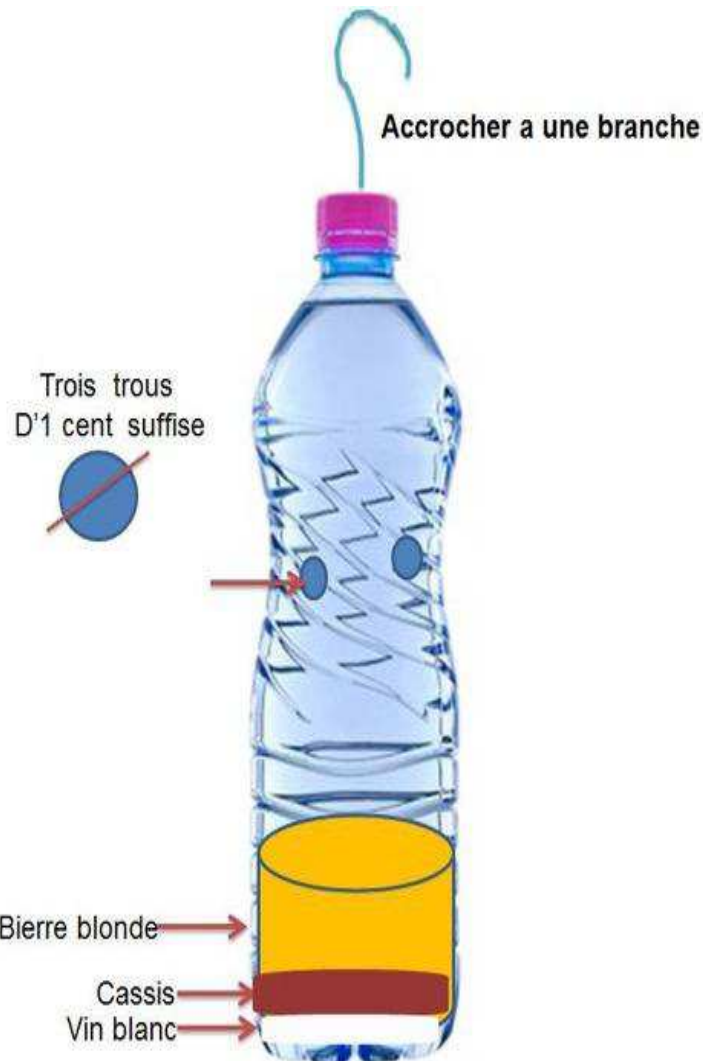
2019 sera à nouveau une année bien remplie pour nous avec nos traditionnels rendez-vous, à commencer par nos représentations auront lieu les **samedis 12 et 19 janvier 2019 à 20h** et le **dimanche 20 janvier 2019 à 15h**. Nous vous remercions vivement de l'intérêt que vous portez à ces soirées et nous espérons vous y revoir très nombreux.

D'autres projets, comme un voyage musical en Allemagne, viendront parsemer notre année.

Je terminerai en vous souhaitant au nom de tous les membres de l'Avenir Fressinois de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2019 en théâtre et en musique.

Bertrand Pichonnier,
Président de l'Avenir Fressinois.





Aucune région ne sera épargnée même au nord de la Loire. Cela va en empirant chaque année. Leur progression atteint maintenant la Belgique et les Pays Bas. En étudiant le cycle de vie de ce frelon, On s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre le fléau. En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Seule les reines et jeunes reines se camouflent, dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs etc...

Elles n'en sortent que courant février et commencent à s'alimenter. C'est à ce moment que nous pouvons agir. En disposant dans nos jardins et en ville sur nos balcons, des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids. 1 reine = 2 000 à 3 000 individus... Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles en plastique d'eau minérale, de percer trois trous, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de 1/3 de sirop de cassis. Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril. Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid... Changer la mixture de temps en temps et surtout brûler les occupants.

Description du frelon asiatique : l'identifier



La taille 3cm, tête noire et visage orangé, thorax noir, abdomen noir avec une large bande orangée, ailes fumées, extrémités des pattes jaunes .
Frelon asiatique Frelon européen Bourdon Guêpe Abeille

Reconnaitre son nid

Le nid du frelon peut atteindre 80 cm de diamètre ; son entrée se situe sur le côté. On le retrouve la plupart du temps dans les arbres à des hauteurs d'une dizaine de mètres.

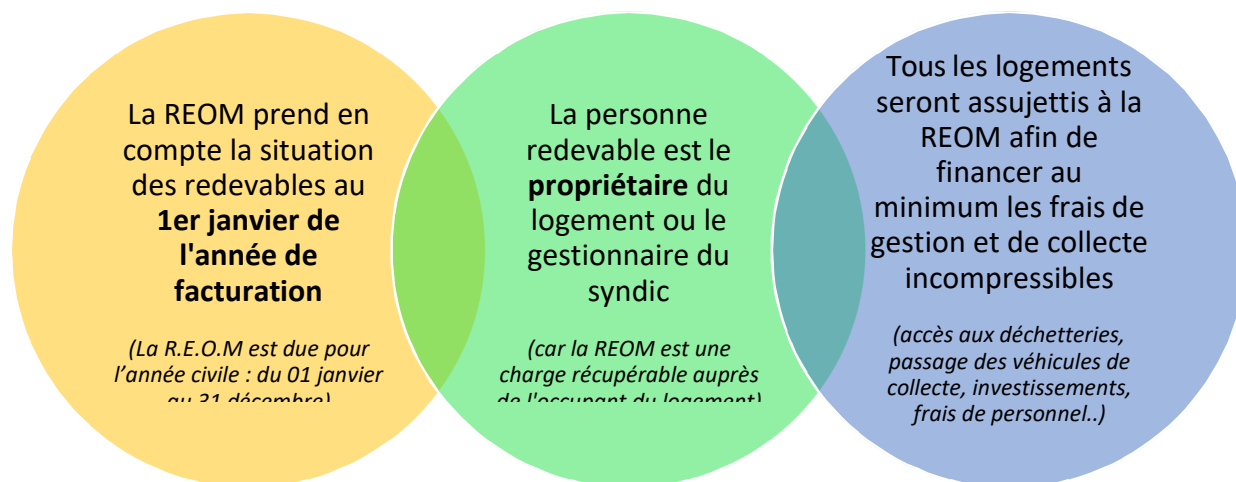
En cas de découverte

- * **Il ne faut en aucun cas s'approcher, toucher et essayer de détruire le nid.**
- * Contacter le **03.21.21.24.44** (03.21.21.20.00 soir et week-end).
- * En cas de situation urgente, il convient de composer **le 18 ou le 112.**

Quels seront les tarifs annuels de la Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) en 2019 ?

Tarifs pour les foyers	
Foyer - personne seule 99 €	Foyer - 2 personnes et plus Résidences secondaires 104 €
Logement en travaux <i>et/ou</i> en vente et inoccupé <i>et/ou</i> vacant 75 €	Logement situé dans une résidence constituée en habitat vertical ou pavillonnaire (<i>habitat collectif, bailleur social..</i>) 149 €

Exemple de tarifs en fonction du nombre de logements : 7 logements =



Questions – réponses ?

La REOM s'adresse à tous les foyers (dans le cadre de la redevance, il n'existe donc pas de possibilité d'exonération totale ou partielle, d'abattement, de réduction, de remise ou autre diminution..... si vous êtes un ménage, vous êtes dans l'obligation de confier vos déchets au service public d'élimination des déchets de la Communauté de communes).

Si vous vendez votre logement en cours d'année, qui paie la REOM ? La REOM prendra en compte la situation au **1^{er} janvier** de l'année de facturation (comme pour la taxe foncière ou la taxe d'habitation), si vous vendez votre logement en cours d'année, vous devrez payer la REOM en totalité (charge à vous de réclamer à l'acquéreur le montant proratisé de la REOM). N'oubliez pas de nous signaler le changement de situation en nous adressant l'attestation notariale de vente afin de pouvoir prendre en compte ce changement pour l'année suivante.

Mon logement est en vente, serais-je assujetti à la REOM ? Oui, car tous les logements seront assujettis à la REOM.

Mon logement est en travaux, serais-je assujetti à la REOM ? Oui, car la REOM finance notamment l'accès aux déchetteries, installations qui collectent les gravats et autres matériaux issus des travaux.

Mon logement est vacant (ou inoccupé), serais-je assujetti à la REOM ? Oui, vous serez, au minimum, assujetti à la part fixe de la REOM.

Pour toutes questions relatives au service, contactez-nous au 03 61 52 80 05 ou par email : contact@cchpm.fr

EHPAD - Maison de retraite - Etablissements et services médico-sociaux 75 € <i>(plafonné à 6 000 €)</i> <i>/ lit où chambre ou appartement</i>	Communes 1, 10 €
Etablissements scolaires (public, privé) 4, 50 € <i>/ externe ou demi-pension</i>	Campings 75 €

Tarifs pour les professionnels

Tarifs pour les professionnels - Hébergements touristiques et entreprises

Catégorie	Activité	Variation / coefficient	Tarifs
Professionnel catégorie 1	Commerces - artisans - administrations - activités de services, médicales et paramédicales Hébergement touristique : Habitat mobile (roulotte, mobil home sur terrain privé..) – chambres d’hôtes (de 1 à 3)	Entreprise sans local professionnel <i>Et/ou</i> « Faible producteur » (moins de 140 L hebdomadaires) <i>Et/ou</i> Entreprise de 0 salarié	99 €
Professionnel catégorie 2	Commerces - artisans – administrations - activités de services, médicales et paramédicales Hébergement touristique : Gîte – chambres d’hôtes (+ 3)	Entreprise avec local de petite surface <i>Et/ou</i> « Petit producteur » (de 140 L. et 280 L. hebdo.) <i>Et/ou</i> Entreprise de 1 à 2 salariés	164 €
Professionnel catégorie 3	Commerces - artisans - administrations - activités de services, médicales et paramédicales Hébergement touristique : Gîte de groupe (+ 14 personnes)	Entreprise avec local de moyenne surface <i>Et/ou</i> « Producteur intermédiaire » (de 280 L. et 320 L. hebdo.) <i>Et/ou</i> Entreprise de 3 à 5 salariés	270 €
Professionnel catégorie 4	Commerces – artisans - administrations - activités de services, médicales et paramédicales	Entreprise avec local de grande surface <i>Et/ou</i> « Gros producteur » (de 1 320 L. et 2 640 L. hebdo.) <i>Et/ou</i> Entreprise de 6 à 9 salariés	550 €
Professionnel catégorie 5	Commerces - artisans - administrations - activités de services, médicales et paramédicales	Entreprise avec local de grande surface <i>Et/ou</i> « Gros producteur » (de 2 640 L. et 3 300 L. hebdo.) <i>Et/ou</i> Entreprise de 10 à 19 salariés	1 000 €
Professionnel catégorie 6	Commerces – artisans - administrations - activités de services, médicales et paramédicales Supérette / Maison de santé	« Très gros producteur » (plus de 3 300 L. hebdo.) <i>Et/ou</i> Entreprise de 20 salariés et plus	1 500 €

Cas particuliers : certains professionnels (hors catégorie) du territoire se verront appliquer un forfait annuel (la délibération mentionne la liste des entreprises concernées).

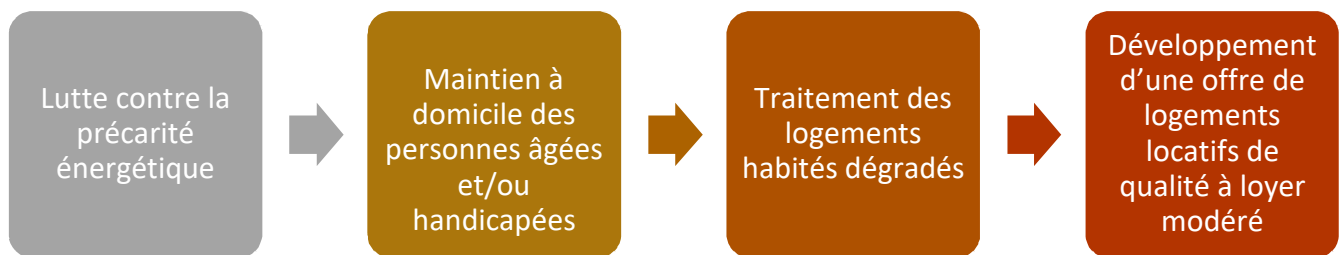
OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

(OPAH)

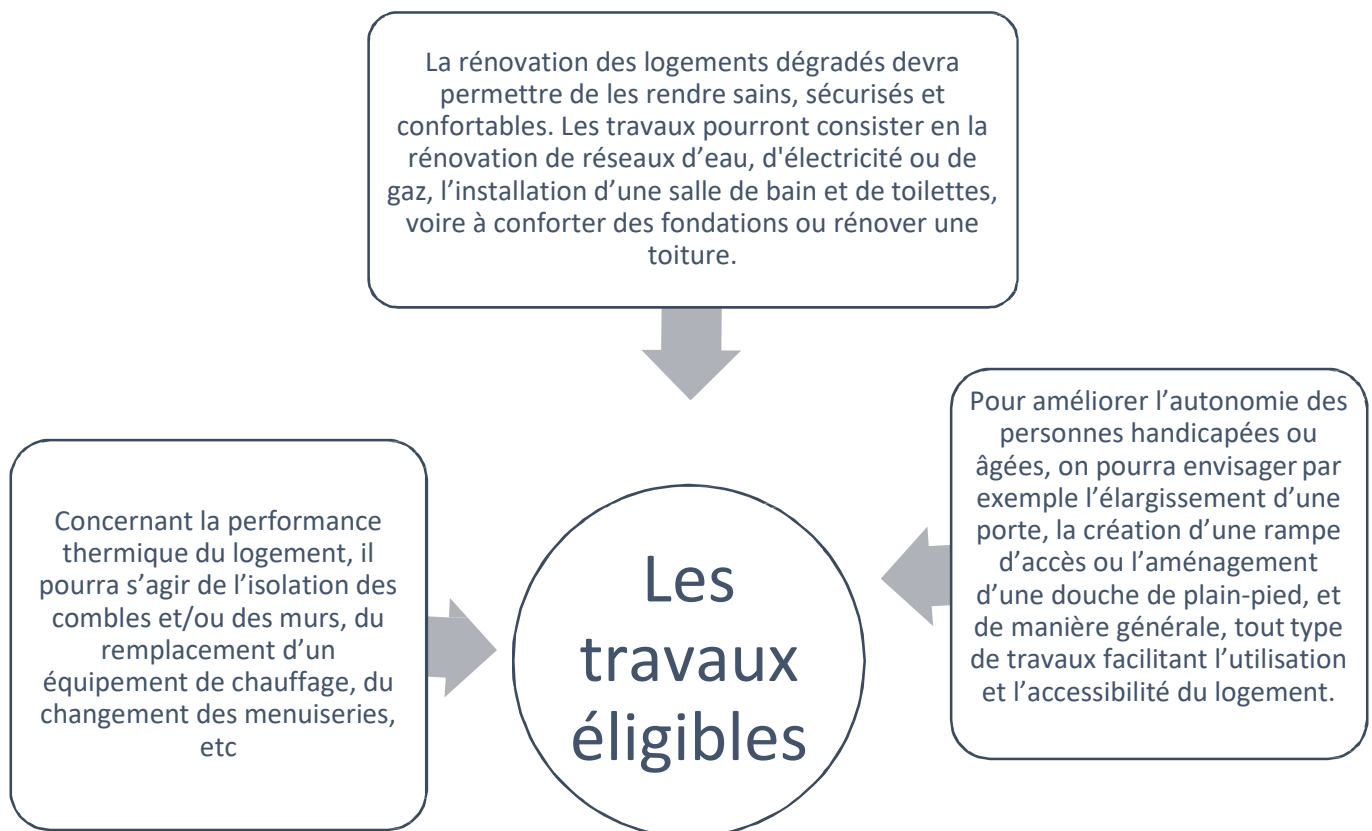


Si vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans, que vous habitez, que vous louez ou que vous destinez à la location, vous pouvez sous certaines conditions de ressources afin d'améliorer son confort, bénéficier de subventions accordées par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois.

OBJECTIFS DU DISPOSITIF



TRAVAUX ELIGIBLES



POUR LES PROPRIETAIRES OCCUPANTS

Pour être éligibles au dispositif, les propriétaires occupants doivent respecter les conditions de ressources définies par l'ANAH. Il faut également que leur logement soit construit depuis plus de 15 ans et qu'ils s'engagent à l'occuper pendant les 6 années qui suivent l'attribution de la subvention. Les travaux devront correspondre aux types d'aides sollicités et être réalisés par des entreprises ou des artisans labellisés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Les travaux d'amélioration thermique devront permettre de réaliser un gain énergétique de 25% au minimum.

Synthèses des aides disponibles pour les propriétaires occupants :

Type d'aides	Plafond subventionnable	ANAH	FART *	CCHPM	Région Hauts-de-France
Travaux lourds	50 000 € HT	50%	10%	5 %	Jusqu' à 2 000 €
Travaux pour l'autonomie	20 000 € HT	50% ou 35%	-	5 %	1 500 €
Travaux d'économie d'énergie	20 000 € HT	50% ou 35%	10%	5 %	1 500 €

* (Fonds d'Aide à la Réhabilitation Thermique)

LES PROPRIETAIRES BAILLEURS

Le logement concerné devra être là aussi construit depuis au moins 15 ans et respecter, après les travaux, les normes minimales d'habitabilité. Les travaux seront réalisés également par un artisan ou une entreprise RGE. S'il s'agit de travaux d'amélioration énergétique, ils devront permettre de réduire d'au moins 35% la consommation d'énergie annuelle.

Pour bénéficier des aides de l'OPAH-RR, les propriétaires bailleurs s'engageront à louer leur logement pendant 9 ans en respectant les plafonds de loyers et les conditions de ressources des locataires fixés par l'ANAH.

Synthèses des aides disponibles pour les propriétaires bailleurs.

Type d'aides	Plafond subventionnable	ANAH	FART*	CCHPM	Région Hauts-de-France
Travaux lourds	1 000 € HT/m ²	30%	1 500 €	5 %	Jusqu' à 2 000 €

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE



Pour accompagner les propriétaires occupants et bailleurs, la CCHPM a choisi de faire appel à un opérateur spécialisé, la société CITEMETRIE. Son rôle est de vous conseiller et vous guider pour la conception de votre projet, le montage de votre dossier de financement et la réalisation des travaux. Ce service est financé par la Communauté de communes et l'ANAH.

Pour en bénéficier, il vous suffit simplement de contacter Marion Goisse et Rebecca Lesage, chargées d'opération, spécialisées dans l'amélioration des logements privés anciens.

CITEMETRIE

Tel : 03 21 16 99 44

CAMPAGNE DE PRÉVENTION ANTI CAMBRIOLAGE

Le 27 Octobre 2018
Vous changez d'heure



**Ils changent
leurs habitudes**

La Gendarmerie d'ECUIRES vous informe

Le passage à l'heure d'hiver est traditionnellement propice à la commission de cambriolages en début et fin de journée (raccourcissement de la phase diurne favorable aux cambrioleurs).

Afin de prévenir de type de vol, il convient d'adopter des gestes élémentaire de prudence et de civisme.

1° en votre absence:

- Pensez à fermer les portes et volets des ouvertures situées à l'arrière de vos habitations.
- N'hésitez pas à activer les éclairages en façade des habitations et de programmer l'allumage de lumière dans une ou plusieurs pièces (Utilisation de minuteur sur les blocs prises électrique afin de créer des périodes d'éclairage aléatoires)

2° Soyez attentifs aux mouvements inhabituels de votre voisinage **ALERTEZ** immédiatement la **GENDARMERIE** de jour comme de nuit en composant le 17 c'est gratuit, de la présence de :

- Véhicules suspects faisant du repérages , prenez le maximum de renseignements (Immatriculation identifications, couleur et marque du véhicule, nombre d'occupants, direction de fuite etc....)
- De personnes aux comportement suspect (Allées et venues répétées, démarchages divers travaux vente de calendriers etc ..., individus testant la présence des propriétaires par l'intermédiaire des sonnettes et interphones , individus pouvant faire le guet.

LA SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN EST L'AFFAIRE DE TOUS

HAUT-PAYS

ÉQUIPEMENT

Un espace dédié aux associations

FRESSIN Cette bâtisse abritera également le restaurant scolaire.

Il est un des très rares villages (souvent des intercommunalités ou communauté d'agglomération) à avoir répondu fin 2015 à l'appel à projet du ministère de l'environnement à l'époque conduit par Ségolène Royal et à être éligible aux subventions dans le cadre du TEPCV (territoire à énergie positive pour la croissance verte).

Fressin conduit donc des projets qui bénéficient de subventions très intéressantes.

Après la rénovation de la salle Georges-Delépine (isolation, électricité, etc.) avec une aide de 28 800 €, la mise en place d'un éclairage public en led (subventionnés à 80 %, il se poursuivra pour équiper toutes les rues), la municipalité s'est lancée dans la réhabilitation des bâtiments situés à l'arrière de la mairie. La mairie et l'espace culturel (qui sert de salle de réunion et de restaurant scolaire) ont été aménagés dans un ancien corps de ferme et inaugurés dans

les années 2000. «Après ces tra-



« Les aides du TEPCV nous permettent de remédier à un point noir au centre du village »

Claude Vergeot

vau, il restait un point noir au cœur du village, les dépendances devenues vétustes », indique le maire Claude Vergeot qui envisage déjà un autre projet : la rénovation de l'école.

UNE RÉHABILITATION MODERNE

Depuis fin 2017, les entreprises, souvent locales, sont intervenues



Ce nouvel espace communal sera utilisé dès le mois de septembre.

pour des travaux de réhabilitation et d'agrandissement en BBC (bâtiment basse consommation) avec pompe à chaleur et ventilation bi flux et HQE (haute qualité environnementale). Cet espace que le maire appelle « Ségolène Royal » (une façon de dire merci à l'ancienne ministre pour son initiative), est transformé en trois salles de réunion et d'activités pour les associations (club des aînés, foyer rural pour sa bibliothèque et son club couture et réunions diverses) et une salle pour le restaurant scolaire du RPI Fressin - Sains qui accueille en moyenne une trentaine d'enfants.

Pour compléter cette action, des panneaux photovoltaïques ont ins-

tallé au sol. Ils produiront 20 Kw/h utilisés en autoconsommation collective avec les autres bâtiments communaux (salle Georges Delépine, mairie, église, école).

Le 3e projet concerne les étables qui deviennent salle d'archives pour la mairie et ateliers municipaux. Des bâtiments agrémentés d'espaces verts, qui seront également sous la surveillance de caméras.

Ces deux dossiers s'élèvent à 518 480 € HT et sont subventionnés à hauteur de 67 % notamment par le TEPCV pour 199 367 €, par la Région pour 29 700 €, par la DETR pour 15 000 € et par le Conseil Départemental pour 8 000 €. « Nous espérons également une aide de la

communauté de communes du Haut-Pays du Montreuillois qui ne viendra pas compte tenu de la suppression des fonds de concours qui étaient attribués aux communes qui investissent », regrette le maire.

Cette réalisation qui entrera en fonction dès septembre (notamment pour le restaurant scolaire) permettra de revoir l'utilisation d'un autre bâtiment très énergivore situé du marais : le local du foyer rural (un ancien mille clubs des années 80).

Il servait jusqu'alors à l'atelier d'art et aux activités du foyer rural et l'espace contigu de salle de répétition à l'Avenir fressinois. Ces deux associations éliront domicile à l'espace culturel. ■ MAURICETTE FAY

INFORMATIONS LOCALES

Nous recevons toujours des plaintes de nos concitoyens concernant la divagation des chiens dans les rues et leurs déjections (canines-crottes) sur le domaine public. Nos collaborateurs des espaces verts, nous signalent également ces « désagréments » dans l'exercice de leur fonction. Il est donc rappelé donc que : « Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. Il est rappelé également une nouvelle fois que les chiens doivent être tenus en laisse sur le domaine public. Il arrive encore trop souvent que des chiens s'échappent de leur enclos et viennent menacer les promeneurs.

Calendrier des fêtes de Fressin – Année 2019

JANVIER

Samedi 05	Vœux du Maire	Salle G.Delépine
Mardi 08	Galette des rois (Club de l'Amitié)	Salle G.Delépine
Samedis 12 et 19	Théâtre (Avenir Fressinois)	Salle G. Delépine
Dimanche 20	Théâtre (Avenir Fressinois)	Salle G. Delépine

FEVRIER

Dimanche 03	Loto (Association du Château)	Salle G.Delépine
-------------	-------------------------------	------------------

MARS

Samedi 09	Concours de cartes (Club de l'Amitié)	Salle G.Delépine
-----------	---------------------------------------	------------------

AVRIL

Lundi 22	Chasse aux œufs de Pâques (commune)	Stade F. Caron
Dimanche 28	Loto (Comité des fêtes)	Salle G.Delépine

MAI

Mercredi 08	Messe, défilé, vin d'honneur (Anciens Combattants)	Salle G. Delépine
Samedi 11	Marché aux fleurs (Ecoles)	Cour d'école
Dimanche 12	Ball Trap (Société de Chasse)	
Samedi 25	Concert de printemps (Avenir Fressinois)	Salle G. Delépine

JUIN

Samedi 15	Fête des Ecoles	Ecole
-----------	-----------------	-------

JUILLET

Samedi 06	Repas de Ducasse (Comité des fêtes)	Salle G.Delépine
Dimanche 07	12 ^{ème} Brocante (Avenir Fressinois)	
Samedi 13	Retraite aux flambeaux, feux d'artifice	Salle G.Delépine
Dimanche 14	Défilé, vin d'honneur	Salle G.Delépine

AOUT

Vendredi 02	« Folle Nuit du Monde » (Association du Château et OTIF)	Château
Dimanche 04	Château en fête (Association du Château)	Château
Samedi 17	Voyage (comité des fêtes)	
Samedi 24	15 ^{ème} Foulées Fressinoises Ostwind Délices des 7 vallées (Foyer Rural)	Salle G. Delépine

SEPTEMBRE

Samedi 14 et Dimanche 15	Les journées Européennes du Patrimoine	
-----------------------------	--	--

OCTOBRE

Mardi 1er Samedi 19	Banquet du Club des aînés Repas dansant du Football (USCP)	Salle G.Delépine
------------------------	---	------------------

NOVEMBRE

Lundi 11	Messe, défilé, vin d'honneur (Anciens Combattants) Messe Ste Cécile et Ste Barbe (Musique et Pompiers)	Salle G.Delépine
Vendredi 29	Sortie « Petite histoire de Fressin » (Amis du Patrimoine)	Salle G. Delépine

DECEMBRE

Mardi 05	Dépôt de gerbe (Fin guerre d'Algérie)	Monument aux Morts
Samedi 07	TELETHON (Comité des fêtes)	Salle G.Delépine
Dimanche 08	Repas des aînés de la commune	Salle G.Delépine
Samedi 14	Marché de Noël des écoles	Salle G.Delépine
Vendredi 20	Goûter de Noël des écoles	Salle G.Delépine

ETAT CIVIL 2018

NAISSANCES

20 juin 2018
Annaë ISORE

10 mai 2018
Agathe EVRARD

MARIAGES

13 janvier 2018
Cédric HENNERE et Hélène FREVILLE

31 mars 2018
Nicolas JEDRASZAK et Sabine VOLUER

15 août 2018
Etienne TIQUET et Laurie ALEXANDRE

25 août 2018
Philippe ALEXANDRE et Karen ALLEMAND

NECROLOGIE

16 mars 2018
Jean GENEAU de LAMARLIERE
(81 ans)

19 mai 2018
Michel BRUCHET (90 ans)

5 septembre 2018
Lucette WIDHEM (86 ans)

27 octobre 2018
Mauricette LABURE (83 ans)

3 novembre 2018
Laurence BRUCHET (58 ans)

Mesdames, Messieurs,
vous êtes cordialement invités à notre
traditionnelle cérémonie des vœux
qui se déroulera le
samedi 5 janvier, à 18h00,
à la salle Georges Delépine.

A cette occasion nous mettrons à l'honneur les
habitants de la commune qui ont reçu des distinctions
au sein de leurs entreprises.

Comme nous le faisons déjà pour les médailles et diplômes du travail, la municipalité souhaiterait également mettre à l'honneur toutes les personnes qui dans leur vie de tous les jours, leur parcours professionnel, leurs activités de bénévoles, se sont distinguées. Les sportifs qui portent haut les couleurs de la commune, les auteurs d'actions remarquables et au service de leurs concitoyens, etc.

Mais aussi tous les jeunes qui sont l'avenir de la commune et notamment les étudiants qui obtiennent des diplômes avec des mentions très honorifiques.

Et les mères et pères de famille qui peuvent prétendre à La médaille de la famille française. C'est une distinction honorifique décernée aux parents qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation.

Toutes les personnes qui sont concernées ou qui ont connaissance de faits notoires et méritoires, peuvent s'adresser à la mairie.

Avenir Fressinois

THÉÂTRE

Pièces patoisantes



Samedis 12 et 19 janvier 2019 à 20h

Dimanche 20 janvier 2018 à 15 h

Salle des Fêtes de FRESSIN

Adultes : 6€

Enfants 5 à 12 ans : 3€

Sans réservation, ouverture des portes

19h30 et 14h30